



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

PROTOCOLE DE SECURITE POUR LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Ski de fond

« L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. »

(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin d'**accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.

Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS.

Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques support de l'enseignement en EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

L'enseignant d'EPS responsable du groupe :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignement proposés sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle.**
- **Organise la chaîne de sécurité** sous forme de « check List ».
- **Sait que la conception même des APPN repose sur deux idées centrales : partir – revenir en sécurité et garder la possibilité de renoncer.** Anticiper une éventuelle activité de repli.
- **Prévoit une large plage horaire** en fonction de la spécificité de l'APPN
- En cas d'urgence, hiérarchise les priorités
- Prévoit une **trousse de secours** adaptée à l'activité.

Chaque élève et tous les élèves :

- Bénéficie d'informations et de **consignes d'ordre sécuritaire.**
- **Vivent une formation** à la mise en place d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée.**

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement ; avant, pendant et après la leçon.

Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées.

Recommandations spécifiques ski de fond

- Le ski nordique est une activité classée en environnement spécifique : Article R212-7 du Code du sport.
- Règles techniques de l'activité + règles de sécurité et normes d'encadrement : [Article L131-16 du Code du sport](#).
- [Fédération Française de Ski Nordique](#)
- Ouvrages techniques de référence.
- Sites Internet météo : météoblue, météociel, ...
- BERA : Bulletin d'Estimation des Risques d'Avalanche

Avant l'activité :

- Validation du dossier par l'Inspection Pédagogique régionale EPS.
- Obtenir les autorisations des responsables légaux des élèves concernés par l'activité avec leurs coordonnées téléphoniques et éventuellement celles de l'élève.
- Fournir à cette occasion une liste du matériel nécessaire pour les élèves et la communiquer aux familles (protection contre le froid et l'humidité / vêtements multi-couches / coupe-vent / lunettes de soleil / bouteille d'eau / petit sac à dos...).
- Obtenir l'autorisation du chef d'établissement et identifier un moyen de communication ouvert pendant toute la durée de l'activité/sortie.
- Vérifier l'existence d'un protocole de sécurité en cas d'accident (cf. pièce jointe) et sa diffusion auprès des encadrants et du chef d'établissement.
- S'assurer des conditions de communication et d'intervention des secours sur le site.

Informations sur les élèves :

- Vérifier les PAI des élèves et la possibilité de les appliquer pendant l'activité.
- Vérifier l'équipement minimum de chaque élève (protections contre le froid, contre le soleil, eau).
- Evaluer le niveau des élèves à l'aide des collègues d'EPS et d'un questionnaire simple pour anticiper les parcours d'évolution et programmer les apprentissages.
- Vérifier si le site est adapté au niveau de pratique des élèves.

Informations sur la station et les conditions de pratique :

- Contacter la station en amont pour prévenir de votre venue. Vérifier à cette occasion les conditions de pratique.
- S'informer pour prendre connaissance du site de pratique pour en identifier les caractéristiques et les dangers objectifs ou s'entourer de personnel qualifié ayant une bonne connaissance de la station.
- Vérifier les conditions d'accès à la station et les conditions météorologiques au minimum le jour de la pratique, avant le départ de l'établissement.
- Prévoir différents projets pour choisir celui qui est pertinent en fonction des conditions de pratique

Encadrement:

- Le taux d'encadrement (nombre d'élèves par encadrant) est à établir au regard du niveau des élèves, des caractéristiques du site de pratique, des formes de pratique.
- Dans le cas d'un encadrement par des intervenants extérieurs
 - Chaque groupe doit être encadré par un professeur d'EPS en activité ou une personne titulaire d'un diplôme lui conférant le droit d'encadrer le ski de fond.
- Le numéro de la carte professionnelle de tous les moniteurs ESF susceptibles d'intervenir doit être indiqué sur la convention.
- Dans le cadre de l'AS/UNSS (sortie ou compétition) : faire valider les encadrants non enseignant d'EPS par le chef d'établissement. Ceux-ci ne pourront pas encadrer un groupe seul. Le projet d'AS, mis à jour annuellement, précise les personnels encadrants agréés par le comité directeur de l'AS et est proposé à l'approbation du conseil d'Administration de l'établissement.

Pendant l'activité :

Vérification du matériel et des conditions de pratique :

- S'assurer que chaque élève possède le matériel et la tenue adaptés et vérifier l'état du matériel technique (skis, chaussures, bâtons, fixations...).
- S'assurer que chaque encadrant dispose d'un téléphone chargé en état de fonctionnement et possède les numéros de téléphone des autres encadrants.
- S'assurer que chaque encadrant possède un plan de pistes et la procédure de sécurité en cas d'accident.
- S'assurer qu'une trousse de secours est disponible sur l'espace de pratique.
- Suivre systématiquement l'évolution des conditions locales. Vérifier la météo. Adapter si besoin le projet de sortie ou savoir renoncer.
- Il est conseillé de faire porter aux élèves et sur soi en permanence une fiche (plastifiée et en format réduit) avec les numéros d'urgence : enseignant, poste de secours, établissement, 15 ou 112 et rappel des conduites pour Protéger (skis en X), Alerter, Secourir

Les groupes de niveau :

- Constituer si possible des groupes de niveau homogène (en leur sein). Le niveau de pratique sera toujours adapté à l'élève le moins compétent du groupe.
- Répartir les groupes en fonction du niveau de chaque encadrant.
- Gestion du groupe avec tous les élèves : Respecter la distance entre les élèves qui doit être ajustée au niveau des élèves, à la vitesse à la déclivité de la piste ; Maîtriser sa vitesse en toute circonstance ; Prendre en considération les autres usagers.

Attention : la vigilance doit être accrue sur les croisements de pistes et sur la fin de séance en raison de la fatigue et de la diminution de l'attention.

- Surveiller l'état de fatigue des élèves ; Faire des pauses régulières pour se ravitailler, boire et faire le point sur la fatigue ressentie au regard de la suite de la journée ;
- Anticiper les descentes et les passages techniques au regard du niveau de pratique des participants.
- Ne pas hésiter à modifier le parcours, la durée ou les consignes si les conditions de pratique évoluent.
- Rester vigilant sur l'ensemble des variables : humaines, météo, environnementales.
- Ne pas hésiter à stopper plus tôt la sortie en cas de dégradation météo, de fatigue importante chez les élèves.**
- Progresser autant que possible à vue les uns des autres, sinon donner des consignes précises pour se regrouper régulièrement.

Le briefing :

- Définir un horaire et un lieu de rassemblement qui seront communiqués aux encadrants et aux élèves (prévoir une marge horaire).
- Définir une procédure précise en cas de perte d'un membre du groupe.
- Rappeler aux élèves les règles de circulation sur le site et les règles de sécurité.
- Re-évaluer rapidement le niveau de pratique des participants (élèves, encadrants et accompagnants) en réalisant en guise d'échauffement un anneau d'initiation. Effectuer les réajustements nécessaires.
- Adapter la pratique aux évolutions météo et au niveau de compétence/fatigue des élèves.
- Possibilité de fonctionner avec un élève « serre file ». L'encadrant ouvre la piste.
- Compter régulièrement les élèves.

EN CAS DE DOUTE, SAVOIR RENONCER

LUTTER CONTRE L'INFLUENCE DU GROUPE QUI POUSSE PARFOIS A MANQUER DE PRUDENCE

Après l'activité :

- Vérifier, ranger, entretenir et faire sécher le matériel.
- Informer le gestionnaire EPI de tout incident concernant le matériel collectif.
- Procéder à un débriefing collectif de la sortie. Si besoin, rappeler les consignes, les règles de fonctionnement et de sécurité.
- Réactualiser le protocole sécurité par le retour d'expériences vécues.

En cas d'accident :

En cas d'accident nécessitant l'intervention des secours, respecter le protocole P.A.S (protéger, alerter, secourir)

- Protéger la victime (skis en croix, placer un élève en amont pour signaler l'incident, couvrir)
- Alerter :

Composer le 112 puis suivre la procédure dans l'ordre :

- 1- Se présenter (qualité de l'appelant)
- 2- Donner la localisation (nom de la piste, numéro du panneau de piste GPS, altitude, etc...)
- 3- Expliquer rapidement la situation et donner le nombre de victimes
- 4- Suivre les indications de l'opérateur et répondre à ses questions (gravité, accès au site, etc...)
- 5- **Ne pas raccrocher**, ce sont les secours qui doivent vous demander de le faire

Généralement, les secours vont rappeler pour vérifier l'origine de l'appel et prendre plus d'informations.

- 6- Prévenir le chef d'établissement et les parents.